



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Rapport financier

trimestriel

**Non vérifié**

Période terminée le 30 septembre 2021  
Publié le 30 novembre 2021



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Commentaires et analyse de la direction

**Rapport trimestriel**

Période terminée le 30 septembre 2021  
Publié le 30 novembre 2021

## INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour le deuxième trimestre et la période de six mois terminée le 30 septembre 2021, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la Loi sur la gestion des finances publiques de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

## FAITS SAILLANTS

Le Conseil des arts du Canada a continué à s'adapter à l'impact de la pandémie de COVID-19 dans le secteur des arts grâce à ses programmes et nouvelles initiatives, et en proposant des fonds d'urgence au nom du gouvernement fédéral. Des détails sont fournis ci-dessous.

15 septembre – Dans le cadre de son [Plan stratégique 2021-2026, L'art plus que jamais](#), le Conseil des arts du Canada encourage le secteur à miser sur les technologies numériques pour relever les défis sectoriels et numériques et soutenir la transformation numérique en cours du secteur. Pour concrétiser cet engagement, il a lancé deux nouvelles initiatives numériques. L'initiative [Pulsion numérique](#) aidera les groupes, collectifs et organismes artistiques canadiens à renforcer leur capacité numérique et à transformer leurs modèles opérationnels et leurs activités. La [Pépinière numérique](#) aidera les artistes, les groupes artistiques et les organismes artistiques à développer des projets qui utilisent la technologie numérique pour relever les défis sectoriels et numériques. Les deux initiatives sont ouvertes aux candidatures dès maintenant.

3 juillet – Les [Prix Molson 2021](#) ont été décernés à M. NourbeSe Philip (Arts) et au Dr Gordon J. G. Asmundson (Sciences sociales et humaines). Les prix Molson sont remis chaque année à deux personnes – l'une du domaine des arts et l'autre des sciences humaines et sociales – qui se sont distinguées par leurs réalisations extraordinaires. Ces prix sont financés grâce à un fonds de dotation de la Fondation Molson et sont administrés en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines.

13 juillet – Le gouvernement du Yukon et le Conseil des arts du Canada ont publié un communiqué de presse conjoint pour annoncer l'organisation conjointe du [Sommet des arts de l'Arctique au Yukon](#) en juin 2022. Au Sommet, des représentants des nations autochtones et des pays arctiques de la région circumpolaire exploreront et feront connaître les perspectives, les histoires et les cultures du Nord. Le Sommet se veut un forum destiné à stimuler la collaboration continue et durable dans les milieux créatifs et artistiques de toute la région.

19 juillet – Le Conseil, en collaboration avec Mobilisation culturelle, le Groupe de travail sur les statistiques culturelles (Table fédérale, provinciale et territoriale sur la culture et le patrimoine), la Fondation Trillium de l'Ontario et la Toronto Arts Foundation, a lancé l'initiative [Recherche en résidence : Répercussions civiques des arts](#). Cette initiative mobilisera six chercheurs en début de carrière afin d'effectuer des recherches sur le terrain dans le but d'examiner les répercussions civiques des arts dans la vie des Canadiens. Encadrés par des professeurs experts de six établissements postsecondaires différents, les chercheurs seront jumelés à des organismes et festivals artistiques canadiens où ils mettront à l'essai des outils et des approches pratiques que les organismes artistiques, les bailleurs de fonds, les universitaires et les gouvernements peuvent utiliser pour mieux articuler leurs répercussions dans les collectivités. Une fois terminé, ce modèle de recherche national, comprenant cinq cadres d'impact qualitatif, sera partagé publiquement.

4 août – Le Conseil a signé un protocole d'entente qui prévoit la transition de l'administration du [programme Killam](#) du Conseil des arts du Canada au Conseil national de recherches du Canada (CNRC) d'ici mars 2022. Dans le cadre de cette nouvelle collaboration instiguée par les fiduciaires de la Fiducie Killam, on continuera de décerner par le biais du programme des prix et des bourses de recherche soutenant les projets novateurs et reconnaissant les leaders visionnaires du Canada. Un nouveau chapitre s'amorce pour ce programme. Le CNRC pourra tirer parti de l'héritage du programme Killam et, grâce à son réseau et à son expertise, en accroître la pertinence et en optimiser les retombées.

18 août – Le Conseil a annoncé le nom des gagnants des [prix Michael-Measures de 2021](#) qui soulignent les mérites de jeunes interprètes prometteurs de musique classique du Canada qui sont inscrits au programme de formation estivale de l'Orchestre national des jeunes du Canada. Cette année, le premier prix Michael-Measures, d'une valeur de 25 000 \$, a été décerné au violoncelliste David Liam Roberts, Métis de la rivière Rouge, originaire de Winnipeg (Manitoba). Le deuxième prix Michael-Measures, qui est assorti d'une bourse de 15 000 \$, est décerné au tromboniste Robert Conquer de Scarborough en Ontario.

9 septembre – L'Australia Council for the Arts et le Conseil des arts ont annoncé les trois bénéficiaires de [Diasporas numériques](#), une nouvelle résidence de recherche en ligne mise sur pied en partenariat avec China Residencies : Amy Lam (Canada), Casey Tang (États-Unis) et Tian Zhang (Australie). Les bénéficiaires seront accueillis par trois importants organismes culturels de la Chine, de l'Australie et du Canada, et recevront chacun 10 000 \$ AU (9 300 \$ CA) pour mener des activités de recherche et de développement interculturels et transfrontaliers durant la résidence, qui aura lieu à la fin de 2021. Diasporas numériques vise à favoriser l'apprentissage entre pairs et le mentorat d'artistes et de commissaires d'exposition expérimentaux qui explorent diverses formes d'art et qui s'identifient à la diaspora chinoise.

13 septembre – La **Banque d'art** du Conseil des arts du Canada a rendu permanents certains de ses prêts à long terme en faisant don de plus d'une douzaine de grandes sculptures extérieures à un lieu historique national à Grand-Métis, au Québec, et à un parc extérieur à Gananoque, en Ontario. Depuis près de 50 ans, la Banque d'art rend l'art contemporain canadien plus accessible au public grâce à son programme de location d'œuvres d'art, ses expositions et ses activités de rayonnement.

17 septembre – L'ambassade du Canada au Mexique présente les œuvres d'artistes autochtones du Canada dans le cadre de « [Casa Canada Oaxaca](#) », avec une exposition d'artistes canadiens au Museo Textil de Oaxaca du 20 septembre au 8 octobre 2021. Huit pièces de la Banque d'art du Conseil des arts du Canada créées par des femmes inuites, toutes nées dans les régions arctiques du nord, ont été sélectionnées pour une présentation numérique au Museo Textil de Oaxaca. Cette initiative favorise les échanges culturels, suscite des conversations entre les communautés artistiques et célèbre les cultures des peuples autochtones.

30 septembre – Le président du Conseil et son directeur et chef de la direction ont publié une [déclaration commune](#) pour marquer la **première Journée de la vérité et de la réconciliation**. Ils ont réaffirmé l'engagement du Conseil à poursuivre son travail en faveur d'un avenir plus juste, équitable et décolonisé pour la société.

30 septembre – Le Conseil a investi 50 millions de dollars pour soutenir plus de 720 projets de groupes, collectifs et organismes artistiques dans le cadre de [Présent numérique](#), une initiative d'innovation numérique ponctuelle lancée en mars 2021, afin d'adapter des œuvres existantes ou d'en créer de nouvelles pour les partager virtuellement avec le public. Présent numérique faisait partie de l'[Initiative d'appui aux travailleurs du secteur des arts et des événements en direct en réaction à la COVID-19](#) du gouvernement fédéral, qui vise à stimuler l'emploi dans le secteur des arts et de la culture, à soutenir les activités en cours pendant la pandémie et à préparer la reprise durable du secteur. Le Conseil investit 116,5 millions de dollars de ce financement dans deux composantes de son programme Explorer et créer et dans son initiative Présent numérique.

## Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2021	2020	Différence	2021	2020	Différence
Revenus	4 961	2 287	2 674	12 272	( 477)	12 749
Charges	(144 169)	(49 595)	(94 574)	(315 557)	(284 760)	(30 797)
Crédits parlementaires	196 000	122 800	73 200	346 500	297 800	48 700
<b>Excédent de la période</b>	<b>56 792</b>	<b>75 492</b>	<b>(18 700)</b>	<b>43 215</b>	<b>12 563</b>	<b>30 652</b>

### Survol des résultats nets du deuxième trimestre

Le Conseil affiche un surplus de 56,8 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 75,5 millions de dollars pour la même période l'an dernier. L'écart est principalement attribuable à des dépenses de subventions beaucoup plus élevées enregistrées au cours de ce trimestre par rapport à la même période de l'année dernière, soit 93,7 millions de dollars, ce qui s'explique par le financement supplémentaire de 116,5 millions de dollars reçu du gouvernement fédéral pour l'Initiative d'appui aux travailleurs du secteur des arts et des événements en direct en réaction à la COVID-19. La plupart des dépenses de subventions liées à cette initiative ont été enregistrées à la fin du trimestre, ce qui a retardé le paiement intégral de ces subventions au trimestre suivant, expliquant l'augmentation moindre du financement gouvernemental, qui est prélevé en fonction des besoins de trésorerie.

Le Conseil continuera de suivre ses résultats financiers dans le but d'arriver à un budget équilibré, en tenant compte du budget des subventions plus élevé en raison des fonds supplémentaires de 25 millions de dollars annoncés par le gouvernement fédéral durant l'été pour relancer le secteur des arts et reprendre les activités publiques qui ne faisaient pas partie du budget initial approuvé.

## CHANGEMENTS IMPORTANTS

### Fonctionnement

Le personnel du Conseil a continué à travailler à distance sans interruption, offrant des subventions, des prix et des services à la communauté artistique et tenant des réunions virtuelles des comités d'évaluation par les pairs.

29 juillet – Conformément aux lignes directrices du gouvernement, le Conseil a levé les restrictions sur les déplacements et les activités de rassemblement public dans le cadre de ses programmes. Les bénéficiaires des subventions sont tenus de se conformer aux mesures de santé et de voyage, comme l'exige la juridiction où les activités financées doivent avoir lieu, et de suivre toutes les mesures de santé publique et de voyage, les lois et les règlements émis par les autorités gouvernementales compétentes.

### Leadership et gouvernance

4 août – [Jennifer Dorner](#) (Montréal, Québec), membre du conseil d'administration, a été reconduite dans ses fonctions pour un mandat de deux ans, à compter du 4 août 2021.

## RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

### Revenu

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	3 257	1 647	1 610	6 244	(1 780)	8 024
Autres revenus	1 704	640	1 064	6 028	1 303	4 725
<b>Total</b>	<b>4 961</b>	<b>2 287</b>	<b>2 674</b>	<b>12 272</b>	<b>( 477)</b>	<b>12 749</b>

#### Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements réalisés ont été sensiblement plus élevés, principalement en raison des dividendes qui ont plus que doublé par rapport à la même période de l'année dernière, grâce au bon rendement du portefeuille. L'augmentation de 8,0 millions de dollars pour la période comparative de six mois est attribuable aux pertes réalisées de 8,0 millions de dollars enregistrées l'année dernière après la vente d'actifs dans les catégories d'actifs des actions canadiennes et mondiales.

On anticipe toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront au budget grâce au bon rendement et à la croissance du portefeuille.

#### Autres revenus

Les autres revenus comprennent l'annulation des subventions accordées au cours des exercices précédents, les dons, et d'autres sources de revenus. Les autres revenus du trimestre sont plus élevés qu'à la même période l'an dernier en raison d'une augmentation considérable des annulations de subventions de l'ordre de 1,5 million de dollars comparativement à pareille date l'an dernier en raison des ajustements et des annulations d'événements dues à la COVID-19. Les autres revenus devraient être beaucoup plus élevés que le montant prévu au budget et le surplus sera reversé au budget des subventions.

### Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)	2021	2020	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix	131 957	38 221	93 736	291 877	262 868	29 009
Prestation des programmes de transfert	5 882	4 990	892	11 099	9 946	1 153
Services à la communauté artistique	393	1 046	(653)	547	1 183	(636)
Résultats nets de la Banque d'art	( 37)	( 52)	15	5	( 70)	75
Commission canadienne pour l'UNESCO	474	610	(136)	727	930	(203)
Administration générale	5 500	4 780	720	11 302	9 903	1 399
<b>Total</b>	<b>144 169</b>	<b>49 595</b>	<b>94 574</b>	<b>315 557</b>	<b>284 760</b>	<b>30 797</b>

#### Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix

L'augmentation au deuxième trimestre par rapport à la même période de l'année dernière s'explique par le financement supplémentaire de 116,5 millions de dollars reçu du gouvernement fédéral pour l'Initiative d'appui aux travailleurs du secteur des arts et des événements en direct en réaction à la COVID-19. Le Conseil a alloué 66 millions de dollars de ce financement dans deux composantes de son programme Explorer et créer, et 50 millions de dollars dans son initiative Présent numérique. L'augmentation pour la période cumulative de six mois est moindre, car le Conseil avait également reçu 62,8 millions de dollars au cours de cette période l'année dernière pour le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19.

Le budget annuel planifié de 435,3 millions de dollars pour les subventions, les paiements aux créatrices et créateurs et les prix, qui comprenait le montant additionnel de 116,5 millions de dollars reçus du gouvernement fédéral en tant que fonds d'urgence pour soutenir les travailleurs du secteur des arts et des événements en direct en réaction à la COVID-19, a été revu à la hausse suite à l'annonce en juin 2021 selon laquelle le Conseil recevra 25 millions de dollars supplémentaires en 2021-2022 et 50 millions de dollars en 2022-2023 pour relancer le secteur artistique et reprendre ses activités publiques. Le budget des subventions total pour 2021-2022 est donc passé à 460,3 millions de dollars.

#### Prestation des programmes de transfert

Cette dépense est plus élevée que l'année dernière, principalement en raison de l'ajout à court terme de personnel pour distribuer les fonds reçus en réponse aux initiatives dans le cadre de la COVID-19 et pour faire face à l'augmentation du volume des demandes. L'ajustement économique annuel des coûts des salaires et des avantages sociaux du personnel et un ajustement à la hausse effectué en avril 2021 pour les indemnités journalières des pairs évaluateurs ont également contribué à l'augmentation dans le domaine de la prestation de programmes.

#### Services à la communauté artistique

La baisse des dépenses pour le trimestre et depuis le début de l'année par rapport aux périodes de l'année précédente est principalement liée à un partenariat spécial – Communauté solidaire : un fonds d'urgence pour les personnes inuites, métisses et des Premières Nations qui travaillent dans le domaine des arts – qui a été créé en juillet 2020 en collaboration avec le Collectif des commissaires autochtones, l'Indigenous Performing Arts Alliance, le Bureau de l'écran autochtone et l'Inuit Art Foundation. Le Conseil a contribué un montant de 500 000 dollars à cette initiative spéciale administrée par le Collectif des commissaires autochtones.

## Résultats nets de la Banque d'art

Cette dépense est plus élevée comparativement à l'an dernier principalement en raison de la légère diminution des revenus de location, nouveaux ou renouvelés, lors du premier trimestre en raison de la pandémie de COVID-19.

## Administration générale

Cette charge est plus importante qu'au même trimestre l'an dernier en raison de l'augmentation prévue des dépenses pour la gestion de l'information, surtout en lien avec la Feuille de route du virage numérique, qui vise à moderniser les systèmes et l'infrastructure du Conseil, et à passer aux services d'infonuagique. L'ajustement économique annuel des salaires et des avantages sociaux et la diminution du nombre de postes vacants dans le personnel ont également contribué à l'augmentation du domaine des administrations générales.

## Actifs financiers

(en milliers de dollars)	30 septembre 2021	31 mars 2021	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie	212 515	81 065	131 450
Débiteurs	3 244	2 925	319
Placements de portefeuille	508 154	479 820	28 334
<b>Total</b>	<b>723 913</b>	<b>563 810</b>	<b>160 103</b>

## Trésorerie

La hausse de 131,5 millions de dollars de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 97,5 millions de dollars des subventions, des paiements aux créatrices et créateurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 septembre 2021, plus le surplus de 43,2 millions de dollars pour la période de six mois.

## Placements de portefeuille

Au 30 septembre 2021, la valeur marchande totale du portefeuille était de 508,2 millions de dollars, dont 121,3 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 28,3 millions de dollars depuis le 31 mars 2021, et de 59,5 millions de dollars depuis le 30 septembre 2020.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 0,9 % pour le trimestre, ce qui équivaut à l'indice de référence. Les catégories d'actifs des actions et des obligations canadiennes ont affiché des rendements négatifs ce trimestre, soit -0,6 % et -0,1 % respectivement. Les autres catégories d'actifs ont été pour la plupart neutres par rapport à l'indice de référence, à l'exception de l'infrastructure qui a affiché un rendement de 6,9 %, dépassant l'indice de référence de 4,7 %.

Le rendement sur un an du fonds total était de 6,6 % en septembre 2021, soit 0,5 % de moins que l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont enregistré un rendement positif en ce qui concerne le rendement sur un an. Le sous-rendement de l'un de nos gestionnaires d'actions canadiennes, 4,2 % sous l'indice de référence, a été en grande partie compensé par le rebond important de la catégorie d'actifs des infrastructures, qui a affiché un rendement de 21,0 %, dépassant l'indice de référence de 14,5 %.

## Passifs

	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
(en milliers de dollars)	2021	2021	
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer	217 115	119 590	97 525
Créditeurs et charges à payer	3 767	5 565	(1 798)
Revenus reportés	4 963	6 506	(1 543)
Avantages sociaux futurs	5 470	5 155	315
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	77 596	71 273	6 323
<b>Total</b>	<b>308 911</b>	<b>208 089</b>	<b>100 822</b>

### Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer

La hausse de 97,5 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 provient d'une augmentation du financement global ainsi que du calendrier des paiements.

### Créditeurs et charges à payer

La baisse de 1,8 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est principalement attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 2,6 millions de dollars en raison du calendrier des paiements, contrebalancée par une augmentation de 0,8 million de dollars de l'inscription des passifs liés à la paie.

### Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 6,3 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est surtout attribuable à la part proportionnelle des actifs grevés d'affectations d'origine externe dans l'augmentation de la valeur marchande des placements de portefeuille, moins les pertes réalisées et les fonds utilisés pour la période de six mois.

## Actifs non financiers

	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
(en milliers de dollars)	2021	2021	
Immobilisations corporelles	13 434	13 078	356
Actifs de la Banque d'art	19 327	19 466	(139)
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	319	774	(455)
<b>Total</b>	<b>33 081</b>	<b>33 319</b>	<b>(238)</b>

### Immobilisations corporelles

La hausse nette de 0,4 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2021 est attribuable aux investissements soutenus réalisés dans le cadre de la Feuille de route du virage numérique du Conseil, qui a pour but de moderniser les systèmes et les infrastructures de l'organisme.

### Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient plus de 17 155 œuvres d'artistes contemporains canadiens dans sa collection de la Banque d'art. Au 30 septembre 2021, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 73,2 millions de dollars. Le Conseil assure les actifs de la Banque d'art d'après son évaluation des risques.

### Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère quatorze instruments en prêt. Au 30 septembre 2021, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,2 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

## GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

### Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

### Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2021.

### Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en octobre 2020.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

### Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

## UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien afin de justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de fonds professionnel ou dans un compte à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés et reçus par le Conseil pour la période de six mois terminée le 30 septembre étaient les suivants :

(en milliers de dollars)	30 septembre	
	2021	2020
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	364 062	362 644
Crédit législatif - Fonds de soutien d'urgence COVID-19	-	62 800
Budgets supplémentaires des dépenses	116 500	-
	480 562	425 444
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de six mois	(346 500)	(297 800)
<b>Solde des fonds d'exploitation à recevoir</b>	<b>134 062</b>	<b>127 644</b>





Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# États financiers

trimestriels

**Non vérifiés**


Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 septembre 2021  
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

30 novembre 2021



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA  
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA  
Dirigeante principale des finances

## État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	<b>30 septembre</b>		<b>31 mars</b>
	<b>2021</b>		<b>2021</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie	212 515	\$	81 065
Débiteurs	3 244		2 925
Placements de portefeuille (note 3)	508 154		479 820
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>723 913</b>		<b>563 810</b>
<b>PASSIFS</b>			
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer	217 115		119 590
Créditeurs et charges à payer	3 767		5 565
Revenus reportés	4 963		6 506
Avantages sociaux futurs	5 470		5 155
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	77 596		71 273
<b>Total des passifs</b>	<b>308 911</b>		<b>208 089</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>415 002</b>		<b>355 721</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles	13 434		13 078
Actifs de la Banque d'art	19 327		19 466
Instruments de musique	1		1
Frais payés d'avance	319		774
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>33 081</b>		<b>33 319</b>
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b> (note 6)	<b>448 083</b>	<b>\$</b>	<b>389 040</b>
L'excédent accumulé est constitué de :			
Excédent accumulé des activités	386 463		343 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	61 620		45 792
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>448 083</b>	<b>\$</b>	<b>389 040</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2021-2022	2021	2020	2021	2020
<b>Revenus</b>					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	12 245 \$	3 257 \$	1 647 \$	6 244 \$	(1 780) \$
Autres revenus	1 992	1 704	640	6 028	1 303
<b>Total des revenus</b>	<b>14 237</b>	<b>4 961</b>	<b>2 287</b>	<b>12 272</b>	<b>( 477)</b>
<b>Charges</b>					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix	435 293	131 957	38 221	291 877	262 868
Prestation des programmes de transfert	24 788	5 882	4 990	11 099	9 946
Services à la communauté artistique	10 327	393	1 046	547	1 183
	470 408	138 232	44 257	303 523	273 997
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	300	( 37)	(52)	5	(70)
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 581	474	610	727	930
Administration générale	21 487	5 500	4 780	11 302	9 903
<b>Total des charges</b>	<b>494 776</b>	<b>144 169</b>	<b>49 595</b>	<b>315 557</b>	<b>284 760</b>
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(480 539)	(139 208)	(47 308)	(303 285)	(285 237)
Crédits parlementaires	480 562	196 000	122 800	346 500	297 800
<b>EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE</b>	<b>23</b>	<b>56 792</b>	<b>75 492</b>	<b>43 215</b>	<b>12 563</b>
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	343 248	329 671	260 539	343 248	323 468
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>343 271 \$</b>	<b>386 463 \$</b>	<b>336 031 \$</b>	<b>386 463 \$</b>	<b>336 031 \$</b>

## État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	61 724 \$	33 491 \$	45 792 \$	( 32) \$
<b>Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:</b>				
Placements de portefeuille	220	14 775	16 168	73 844
<b>Montants reclassés dans l'état des résultats:</b>				
Placements de portefeuille	( 324)	10	( 340)	(25 536)
<b>GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE</b>	<b>( 104)</b>	<b>14 785</b>	<b>15 828</b>	<b>48 308</b>
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>61 620 \$</b>	<b>48 276 \$</b>	<b>61 620 \$</b>	<b>48 276 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	56 792 \$	75 492 \$	43 215 \$	12 563 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 804)	(1 043)	(1 673)	(1 685)
Amortissement des immobilisations corporelles	659	561	1 317	1 122
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	139	-	139	-
	(6)	(482)	(217)	(563)
Acquisition de frais payés d'avance	(334)	(227)	(442)	(297)
Utilisation de frais payés d'avance	193	112	897	693
	(141)	(115)	455	396
Gains (pertes) nets de réévaluation	( 104)	14 785	15 828	48 308
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	56 541	89 680	59 281	60 704
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	358 461	262 800	355 721	291 776
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>415 002 \$</b>	<b>352 480 \$</b>	<b>415 002 \$</b>	<b>352 480 \$</b>

## État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent lié aux activités de la période	56 792 \$	75 492 \$	43 215 \$	12 563 \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	( 357)	( 5)	( 375)	8 041
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (note 7)	(2 160)	( 573)	(5 009)	(2 638)
Amortissement d'immobilisations corporelles	659	561	1 317	1 122
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	139	-	139	-
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(141)	(115)	455	396
Augmentation des avantages sociaux futurs	157	168	315	308
Produits transférés (des) aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des (aux) revenus de placements (note 5)	493	( 167)	1 277	(1 436)
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	5 312	(35 746)	93 865	55 723
Rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	60 894	39 615	135 199	74 079
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 804)	(1 043)	(1 673)	(1 685)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	( 804)	(1,043)	(1 673)	(1 685)
<b>Activités de placement</b>				
Acquisition de placements de portefeuille	(2 565)	( 1)	(3 167)	(56 745)
Disposition de placements de portefeuille	1 024	162	1 091	56 264
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(1 541)	161	(2 076)	( 481)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	58 549	38 733	131 450	71 913
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	153 966	54 804	81 065	21 624
<b>TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>212 515 \$</b>	<b>93 537 \$</b>	<b>212 515 \$</b>	<b>93 537 \$</b>

# Notes afférentes aux états financiers

## Pour la période se terminant le 30 septembre 2021 (non vérifié)

### 1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de prestation des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

### 3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 septembre 2021					Fin de l'exercice 31 mars 2021		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	46 299	-	14 067	60 366	15	43 853	56 904	14
Actions mondiales	165 213	237	31 701	196 677	47	163 732	182 055	46
Obligations	88 885	-	232	89 117	21	87 460	87 523	22
Alternatifs	20 630	-	14 767	35 397	8	20 630	33 986	9
Immobilier	7 406	-	1 389	8 795	2	7 557	8 640	2
Infrastructure	23 866	1 219	6 616	29 263	7	22 708	26 943	7
Trésorerie	940	-	-	940	-	937	937	-
	353 239	1 456	68 772	420 555	100	346 877	396 988	100
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	9 918	-	1 952	11 870	13	9 419	11 205	14
Actions mondiales	34 811	49	6 486	41 248	47	34 500	38 183	46
Obligations	18 000	4	43	18 039	21	17 790	17 795	21
Alternatifs	5 298	-	3 784	9 082	10	5 298	8 720	10
Immobilier	1 901	-	353	2 254	3	1 939	2 213	3
Infrastructure	3 885	222	1 443	5 106	6	3 769	4 716	6
Trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
	73 813	275	14 061	87 599	100	72 715	82 832	100
<b>Total des placements</b>	<b>427 052</b>	<b>1 731</b>	<b>82 833</b>	<b>508 154</b>		<b>419 592</b>	<b>479 820</b>	

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

#### Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

#### Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

#### Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2021 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 33 686 000 \$ (31 mars 2021 : 31 799 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 121 285 000 \$ (31 mars 2021 : 114 631 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans trois fonds de placements immobiliers et six fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	14 %	10 %	14 %	20 %
Actions mondiales	47 %	40 %	46 %	55 %
Obligations	21 %	15 %	20 %	30 %
Alternatifs	9 %	0 %	0 %	10 %
Immobilier	2 %	0 %	10 %	15 %
Infrastructure	7 %	0 %	10 %	15 %
Marché monétaire/Trésorerie	0 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel de fonds futurs relatifs à des engagements déjà approuvés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE Canada Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor Canada à 91 jours selon le FTSE, majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend six portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

#### 4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 septembre 2021	31 mars 2021
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	212 515	81 065
Débiteurs	Coût amorti	3 244	2 925
Placements de portefeuille <sup>1</sup>	Juste valeur	508 154	479 820
Subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer	Coût amorti	217 115	119 590
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	3 767	5 565

<sup>1</sup> La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

##### a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun externe, laquelle correspond à la quotepart du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun externe. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs fonds, à l'aide de différentes stratégies, au sein du fonds commun, et détermine la juste valeur unitaire, surtout à l'aide de modèles d'évaluation avec données non observables et, dans une moindre mesure, à l'aide des cours de clôture, lorsque cela est possible.
- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires de fonds externe, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

## b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

## Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 septembre 2021				Fin de l'exercice 31 mars 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	212 515	-	-	212 515	81 065	-	-	81 065
<b>Placements de portefeuille</b>								
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	60 366	-	60 366	-	56 904	-	56 904
Actions mondiales	-	196 677	-	196 677	-	182 055	-	182 055
Obligations	-	89 117	-	89 117	-	87 523	-	87 523
Alternatifs	-	-	35 397	35 397	-	-	33 986	33 986
Immobilier	-	-	8 795	8 795	-	-	8 640	8 640
Infrastructure	-	-	29 263	29 263	-	-	26 943	26 943
Trésorerie	940	-	-	940	937	-	-	937
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	11 870	-	11 870	-	11 205	-	11 205
Actions mondiales	-	41 248	-	41 248	-	38 183	-	38 183
Obligations	-	18 039	-	18 039	-	17 795	-	17 795
Alternatifs	-	-	9 082	9 082	-	-	8 720	8 720
Immobilier	-	-	2 254	2 254	-	-	2 213	2 213
Infrastructure	-	-	5 106	5 106	-	-	4 716	4 716
Trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
	940	417 317	89 897	508 154	937	393 665	85 218	479 820
<b>Total</b>	<b>213 455</b>	<b>417 317</b>	<b>89 897</b>	<b>720 669</b>	<b>82 002</b>	<b>393 665</b>	<b>85 218</b>	<b>560 885</b>

**Analyse de sensibilité du niveau 3** - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.



## 5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2021	Fin de l'exercice 31 mars 2021
Solde au début de la période	71 273 \$	50 253 \$
Transfert (aux) des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus (pertes) nets de placements	1 712	9 607
Utilisation des fonds	( 435)	(1 902)
	1 277	7 705
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	5 169	23 023
Reclassés à l'état des résultats - placements de portefeuille	( 123)	(9 708)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>77 596 \$</b>	<b>71 273 \$</b>

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

## 6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2021	Fin de l'exercice 31 mars 2021
<b>Excédent accumulé des activités</b>		
<b>Dotation - contribution initiale</b>	50 000 \$	50 000 \$
<b>Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe</b>	37 569	37 569
<b>Réserve - excès de revenus de placements</b>		
Solde au début de la période	229 445	203 445
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-	26 000
Solde à la fin de la période	229 445	229 445
<b>Excédent</b>		
Solde au début de la période	26 234	32 454
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(26 000)
Excédent pour la période	43 215	19 780
Solde à la fin de la période	69 449	26 234
<b>Total de l'excédent accumulé des activités</b>	<b>386 463</b>	<b>343 248</b>
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés</b>		
Solde au début de la période	45 792	( 32)
Variations de la juste valeur	15 828	45 824
Solde à la fin de la période	61 620	45 792
<b>Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période</b>	<b>448 083 \$</b>	<b>389 040 \$</b>

## 7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	357 \$	5 \$	375 \$	(8 041) \$
Transfert des (aux) revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(493)	167	(1 277)	1 436
Gains nets sur conversion de devises	24	0	4	32
Dividendes et autres distributions - réinvestis	2 160	573	5 009	2 638
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions - encaissés	1 710	1 171	3 073	2 812
Frais de gestion du portefeuille	(501)	(269)	(940)	(657)
	<b>3 257 \$</b>	<b>1 647 \$</b>	<b>6 244 \$</b>	<b>(1 780) \$</b>

## 8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Revenus de location	(391) \$	(398) \$	(787) \$	(826) \$
Autres revenus	(41)	(21)	(55)	(42)
Frais administratifs	395	368	847	798
Amortissement des autres immobilisations	-	(1)	-	-
	<b>(37) \$</b>	<b>(52) \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(70) \$</b>

## 9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Dépenses de programmes	149 \$	296 \$	213 \$	446 \$
Programmes – contributions reçues	-	(20)	(150)	(220)
Frais administratifs	325	334	664	704
	<b>474 \$</b>	<b>610 \$</b>	<b>727 \$</b>	<b>930 \$</b>

## 10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Diminution (augmentation) des débiteurs	1 156 \$	(17) \$	(319) \$	(19) \$
Augmentation (diminution) des subventions, paiements aux créatrices et créateurs et prix à payer	5 650	(35 532)	97 525	58 997
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(127)	24	(1 798)	(3 248)
Diminution des revenus reportés	(1 367)	(221)	(1 543)	(7)
<b>Variation nette</b>	<b>5 312 \$</b>	<b>(35 746) \$</b>	<b>93 865 \$</b>	<b>55 723 \$</b>

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.